

PROCES-VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE ASSOCIATION CABANE DES BOSSONS/ MAISON DE QUARTIER PLATEAU DE LA BLÉCHERETTE

28 MAI 2026

PRÉSENTS :

Comité : Christine Thoeni (Présidente), Gérald-Michel Cuennet, Rolande Monnsoh, Nancy Zanetti, Sabrina Tribondeau (Vice-présidente), Sélima Von Schack, Rachel Nicolas, Hicham Alaoui, Alessandra Bozzolan

Membres : Veronica Acevedo, Laura Béard, Ada Bernier, Jean-Nicolas Brandlin, Nathalie Bron, Edmée Charrière, Marie-Virginie Diop, Eric Domon, Franziska Dubs, Jean-Marc Dupuis, Antonella et Marco Fortunato, Viviane Lederrey, Fabienne Levenson, Rosa Maggi, Maryse Maghdessian, Maria Moreno, Samuel Popovic, Joëlle Rapin, Heja Saadi, Dominique Von der Mühl, Nicola Yacoub, Zabou Fetz.

Equipe de la Cabane des Bossons-Maison de quartier : Deborah Demeter (Responsable), Mélanie Blanc Rossi, Sandra-Flore Delaloye, Laurent Glur, Théo Peguiron, Beatriz Noya

Invités : Simone Horat (Chef de service Enfance, Jeunesse et Quartier, Ville de Lausanne), Lara Tarantolo (Responsable d'unité animation socio-culturelle, Ville de Lausanne), Eric Delessert (animateur socioculturel, Maison du quartier du Désert), Marzia Wirz (présidente association Maison du quartier du Désert)

L'assemblée générale est ouverte avec **27 membres présents**.

Au cours de la séance, 4 membres supplémentaires sont arrivés, portant le **nombre de présents à 31**, puis 5 membres sont partis, ramenant le **nombre de présents à 26** à la clôture de l'assemblée. Toutes les résolutions ont été adoptées à la majorité requise par les statuts.

ORDRE DU JOUR :

Accueil et bienvenue

1. **Approbation de l'ordre du jour**
2. **Nomination des scrutateurs**
3. **Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 22 mai 2025**
4. **Retour sur 2025 : Rapport d'activités 2025**
5. **Convention avec la Ville de Lausanne**
6. **Budget 2026**
7. **Perspectives 2025 – 2026**
8. **Groupes de travail**
9. **Changements du nom de l'Association – changements des statuts**
10. **Élection des vérificateurs des comptes**
11. **Élection du Comité**
12. **Divers**

SUJET	PRISE DE PAROLE	DEVELOPPEMENT
		Accueil et bienvenue par la vice-présidente
1. Approbation de l'ordre du jour	Nancy Zanetti (NZ)	L'ordre du jour est proposé et adopté à l'unanimité.
2. Nomination des scrutateurs	NZ	Deux personnes se proposent spontanément depuis l'audience pour assurer le rôle de scrutateurs. Leur nomination est validée par l'assemblée.
3.Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 22 mai 2025	NZ	Le procès-verbal de la séance précédente est examiné et approuvé sans observation à l'unanimité.
4.Retour sur 2025 : Rapport d'activités 2025 et les comptes 2025	Sabrina Tribondeau (ST) Deborah Demeter (DD) Veronica Cavedo (VC)	Mot du comité : Lu par la Vice-Présidente, enrichi de commentaires personnels sur son expérience au sein de l'association. Activités 2025 : Présentation des événements majeurs. Un quiz interactif a été proposé par la responsable de la MQL pour illustrer les activités. Le rapport d'activité a été distribué à toutes les personnes présentes en début de séance. Comptes 2025 : Présentés par Deborah Demeter. Situation financière : Excédents constatés en fin d'année. Des provisions ont été constituées pour le futur site web de la MQL et les fêtes d'inauguration. <u>Charges spécifiques</u> : Explication détaillée des coûts liés aux ateliers de construction (briques, murs) pour BDM. <u>Fonds Loterie Romande</u> : Présentation de l'utilisation de ces fonds et création d'une provision pour reporter les sommes non dépensées sur l'exercice 2026. <u>Recommandations de la vérificatrice</u> : Tenue rigoureuse du livre de caisse. Classement des tickets par ordre croissant. Indication du numéro de ticket dans le libellé du compte 2210. Décision : Les comptes 2025 sont approuvés à l'unanimité à l'issue de la vérification.

5.Convention Ville de Lausanne	DD	La convention, signée par toutes les associations liées à la MQ, établit une double gouvernance (association + employés de la Ville). Bien que le projet soit quasi finalisé, le comité n’a pas encore pu le voter formellement. L’assemblée doit décider si mandater le comité pour finaliser ce travail via la création d’un groupe de travail dédié. Principes de la convention : • La Ville met à disposition gratuitement les locaux de la Cabane et de la MQ à l’Association. • QJF et GER sont désignés comme services référents pour la gestion de ces locaux. SPADOM est chargé de l’entretien des espaces extérieurs. • La Ville met à disposition une équipe professionnelle (0,8 EPT responsable MQ, 0,5 EPT personnel d’assistanat administratif, 3,1 EPT personnel d’animation, 0,2 EPT personnel de conciergerie Cabane des Bossons, 0,9 EPT personnel d’intendance et conciergerie Maison de la Louve, 0,2 EPT personnel de nettoyage). Elle met également à disposition un budget de CHF 30'000. – pour l’emploi du personnel de monitorat. • La Commune accorde à l’Association une subvention de CHF 34'000. – (trente-quatre mille) par année, pour couvrir les frais de fonctionnement de la Maison de quartier de la Louve, sous réserve des approbations budgétaires nécessaires du Conseil communal de Lausanne. La possibilité d’un versement complémentaire sera examinée sur la base de l’état des comptes. Discussion : La subvention couvre les frais de fonctionnement mais exclut les salaires, l’équipe fixe et les moniteurs. Le montant est calqué sur d’autres maisons de quartier (MQ Désert, Chailly), en fonction de la surface de la maison et du nombre d’habitants. L’objectif est de ne pas concurrencer les budgets des autres structures. Prise en compte des différentes phases du quartier (quartier construit, zone vélodrome-prison, service des autos). Votation : Pour : 24 Contre : 1 Abstention : 6 Décision : L’assemblée décide d’adopter ces principes et de mandater le comité pour finaliser ce travail via la création d’un groupe de travail dédié.
--	-----------	--

6. Budget 2026	DD	Animations : Les coûts dépassent les recettes. Les prévisions sont alignées sur les chiffres 2024-2025, avec des ajustements en fonction de l'évolution. Frais/Recettes administratifs : Les recettes devraient excéder les frais. Une question a été soulevée concernant un budget "vandalisme" (comme en 2025) ; il a été précisé que ces frais sont pris en charge par l'assurance de la Ville, les locaux lui appartenant. Charges/Produits financiers : La dotation de la Loterie Romande sera dépensée cette année. L'équilibre entre ces deux colonnes est attendu. Votation : Pour : 28 Abstention : 1 Le budget 2026 est approuvé.
7. Perspectives 2025-2026	DD	Équipe animation : Appropriation de la nouvelle MQ, poursuite du travail avec les bénévoles et développement de nouvelles activités (internes et externes). Projet culturel : Création d'un groupe de travail pour la gestion de la salle de spectacle et la programmation culturelle. Site internet : Les travaux sont en cours. Des informations sur la MQ seront également mises sur le site de la Cabane. Signalétique : Rolande Monnsoh du comité a souligné le besoin d'une signalétique visible (banderole côté route). Le projet d'architecture inclura la signalétique, en collaboration avec les enfants. Communication : Le sujet est identifié comme prioritaire. Salle de spectacle : Proposition de rapprochement avec les autres lieux du quartier pour éviter la concurrence. Une réunion est prévue avec la "Salle Tanière".
8. Groupes de travail	Christine	Les groupes de travail permettent l'organisation et la réalisation d'événements. Fête d'inauguration : Décalée en septembre pour faciliter la participation des familles. Un programme consolidé est en préparation. Membres : Chaque groupe inclut 1 à 2 animateurs pour assurer la transmission de l'information. Liste des groupes existants ou en veille : - Groupe Seniors - Groupe Charte - Groupe Éco / UNIL (en veille) - Groupe Visibilité dans le quartier (projet en attente) - Groupe Communication Appel : L'association invite les habitants et participants à rejoindre ces groupes ou à en créer de nouveaux.

9.Changements : nom de l'Association et statuts	NZ	Des modifications sont proposées aux articles 1 et 4 des statuts. Art. 1 – Nom Sous la raison sociale Association Maison de quartier de la Louve Cabane des Bossons/Maison de Quartier Plateau de la Blécherette (abrégée CB/MQPB) est constituée une association à but non lucratif conformément aux présents statuts et aux articles 60 à 79 du Code Civil Suisse. Art. 4 - Sièg Le sièg de l'Association est à Lausanne, au domicile de la Maison de quartier de la Louve, Parc du Loup 9, Centre de quartier Bossons Plaines du Loup, chemin des Bossons 39b, 1018 Lausanne. Votation : Pour : 24 personnes Absention : 2 personnes Les modifications sont approuvées.
10. Élection des vérificateurs des comptes	NZ	Sortants : Veronica Azevedo et Deborah Donoso se proposent pour un nouveau mandat. Remplaçant : Jean-Marc Dupuis se propose en tant que remplaçant. Votation : Pour les titulaires : 24 voix pour Pour le remplaçant : 24 voix pour Abstentions : 1 personne Les titulaires répètent dans leur fonction et le remplaçant est approuvé. Note : Il est rappelé qu'un remplaçant doit toujours être désigné. On souligne aussi s'il est correct d'être à la fois vérificateur des comptes et membre du comité.
11. Élection du comité	NZ	Membres du comité : • Christine Thoeni • Sabrina Tribondeau • Gérald Cuennet • Rolande Monnsoh • Selina Von Schack • Rahmat Miah • Rachel Nicolas • Hicham Alaoui Ismaili • Nancy Zanetti • Alessandro Degano et Alessandra Bozzolan

		Nouvelles candidatures : Nicole Yacoub et Samuel Popovic se présentent. L'ensemble des membres actuels du comité est voté en bloc, ainsi que les nouveaux membres proposés. Votations : Pour : 23 voix pour Contre : 1 contraire Abstention : 1 Tous les membres actuels du comité sont réélus et les deux nouvelles candidatures sont approuvées.
12.Divers	NZ	Cabane des Bossons : Précision importante : il est demandé de n'utiliser que le terme "annexe" pour éviter de perdre l'historique du centre socio-culturel. Nom "Les Galopins" : Une question est posée sur l'origine du changement de nom par rapport au premier choix. Le comité ne dispose pas de l'information et suggère de s'adresser directement à la Ville. Remerciements : Mélanie remercie l'ensemble des bénévoles et membres du comité. Cours d'été : La tenue des cours pendant l'été n'est pas encore décidée. Présentation des activités par l'équipe d'animation : Vide-greniers "Les Puces du Loup" : Le 14 juin, de 10h à 16h. Tous les stands sont pris. L'événement vise à dynamiser le quartier (stands vers l'école). Le bar de la MQ sera ouvert. Infos complètes sur Lausanne Participe. Bar : Ouvert de 9h à 12h et de 14h à 17h, du lundi au vendredi, ainsi que pendant les spectacles. Pas de nourriture pour l'instant. Fête d'inauguration (Septembre) : Programme en préparation avec des activités pour toutes les générations, en collaboration avec le groupe de travail inauguration. L'inauguration officielle est fixée au 19 juin ; une lettre a été envoyée à tous les habitants. Accueils vacances : Quelques places disponibles pour la première semaine des vacances scolaires (enfants et jeunes). Préparation du programme "Summer 1018".